

Postulat : Un site internet pour favoriser la colocation pour les seniors

En Suisse, de nos jours, la colocation n'est plus réservée aux étudiants désargentés. Toujours plus de jeunes actifs choisissent de partager leur appartement avec d'autres colocataires. Il est toujours aussi difficile de se loger dans les régions urbaines, où les taux de logements vacants sont bas et les loyers élevés : si l'aspect financier continue à jouer un grand rôle, la co-location permet toutefois à des colocataires de s'installer dans un appartement d'un meilleur standing, puisque les frais sont partagés entre tous. La notion de partage, l'esprit communautaire ainsi que la recherche de contacts sociaux ont pris plus d'importance qu'auparavant. La colocation correspond à une évolution de la société.

Les défis liés au vieillissement de la population sont nombreux, et le nombre de seniors ne fait qu'augmenter ; des seniors en forme, pour qui l'entrée en EMS n'est pas la première option et qui envisagent de plus en plus la colocation pour leur permettre de bénéficier de compagnie et de réduire les coûts. La colocation comporte de nombreux bénéfices financiers, psychosociaux, sécuritaires et sanitaires. Elle intéresse les personnes d'âge mûr qui ont envie de partager leur quotidien avec d'autres personnes, c'est une belle alternative à l'EMS. Elle fait particulièrement sens pour ceux qui, après avoir passé leur vie avec un conjoint, trouvent inimaginable de vivre seul. De plus, on sait que les seniors qui vivent en colocation restent en bonne santé plus longtemps !

Si on trouve de nombreux sites de colocation, il n'existe à ce jour en Suisse aucun site internet spécialisé dans la colocation pour seniors. Un postulat a été déposé récemment pour proposer d'adapter les logements afin de favoriser le maintien à domicile des seniors. Le préavis 2081/33 « Politique Sociale communale de la vieillesse » a permis la création d'un délégué aux seniors. Parmi ses tâches liées au logement figure la promotion de solutions d'échange d'appartements entre locataires du parc immobilier de la ville, et le développement de la notion de conciergerie sociale. Toutefois, la promotion de colocation pour les seniors n'y est pas mentionnée, alors que cette solution a de multiples avantages et qu'elle mérite d'être développée et soutenue. Ce projet pourrait faire partie du cahier des charges du délégué aux seniors.

Par ce postulat, le Centre PDC Vert'libéraux propose que la municipalité étudie la possibilité de créer un site internet dédié à la colocation pour seniors, et en parallèle, soutienne le développement des possibilités de colocation pour des seniors locataires du parc immobilier de la ville. Ce site devrait être accessible aussi depuis le site internet de la ville, ou être développé en collaboration avec les responsables de sites de colocation déjà existants, afin d'y intégrer une application destinée aux seniors.

L'accès aux informations de logements en colocation devrait être possible également sous une forme non informatisée, pour les personnes ne maîtrisant pas - encore - ces outils.

Graziella Schaller



Conseillère communale, Vert'libérale
Au nom du groupe le Centre PDC Vert'libéraux

Lausanne, le 27 août 2019